

Fiche produit

Tabouret d'assesseur

Idéal pour les assesseurs, la hauteur du tabouret se règle en fonction du bureau de vote.



GARANTIE
3
ANS



EXPERT

Ce tabouret à hauteur réglable est idéal pour les assesseurs dans les bureaux de vote. Sa hauteur réglable de 52 à 87 cm assure une bonne position et un confort en position assise.

Le tabouret dispose d'une assise dynamique. Il est également équipé d'un dossier de 8 cm de hauteur pour caler le dos de son utilisateur.

Le réglage de la hauteur se fait facilement par un système de vérin pneumatique, grâce à une manette située sous le siège.

Une poignée est située à l'arrière du siège pour faciliter le déplacement de celui-ci d'une place à l'autre.

L'assise du tabouret est en polyuréthane. Il est à la fois robuste, inusable et facile à nettoyer. Le piétement du tabouret est en nylon et dispose de patins fixes et stables.

[+ d'infos sur doublet.com/21](https://www.doublet.com/21)

INFOS

Caractéristiques techniques

Hauteur totale :	60 cm
Largeur totale :	63 cm
Longueur totale :	63 cm
Hauteur d'assise :	52 cm
Largeur d'assise :	35 cm
Profondeur d'assise :	23 cm
Poids :	7.5 kg
Matière du piétement :	Nylon
Matière de l'assise :	Polyuréthane
Avec dossier :	Non
Avec repose-pieds :	Non
Confort d'assise :	★★★★☆
Facilité d'entretien :	★★★☆☆
Classement au feu :	Non classé
Garantie :	3 ans